

Nord vaudois



(1) Le Conseil fédéral, avec le ministre Alain Berset (PS) au fond, siège dans une salle de l'Ecole des métiers.
 (2) Simonetta Sommaruga (PS) tenant une rose et un verre de blanc vaudois.
 (3) Guy Parmelin (UDC), régional d'étape, avec le conseiller d'Etat Philippe Leuba (PLR) à droite.
 (4) Doris Leuthard (PDC), initiatrice des sessions extra-muros du Conseil fédéral, se prête au jeu du selfie.
 (5) Didier Burkhalter (PLR) devant des banderoles du Collectif R, qui réclame l'arrêt des expulsions de requérants.
 (6) Johann Schneider-Ammann (PLR), le président de la Confédération, trinque avec Daniel Brélaz (Verts), le syndic de Lausanne.
 (7) Ueli Maurer (UDC) signe un autographe sur un drapeau suisse pour un admirateur.



Le projet des éoliennes de Sur Grati, vues ici depuis le centre de Vallorbe, alimente le débat depuis plusieurs semaines.

Les Vallorbiens voteront sur le parc éolien

Energie
Le projet des six éoliennes de Sur Grati devra essuyer un référendum populaire à Vallorbe. La portée du vote pourrait avoir des incidences concrètes. Explications

Il y aura bel et bien un référendum populaire sur le parc éolien de Sur Grati. Ce projet de six éoliennes de 207 m de haut (149 m au rotor), lancé par les communes de Vaulion, de Vallorbe et de Premier, a reçu hier une liste de 551 paraphes - sur les 383 nécessaires - demandant la mise en place d'un scrutin populaire à Vallorbe. Les opposants sont parvenus à faire signer plus de 20% du corps électoral. Si les signatures sont validées par le greffe, le référendum contre le plan d'affectation pourrait avoir lieu en juin. «C'est une menace sérieuse pour le parc, lance François Leresche, membre de SOS Jura Vaud (Sud). Nos recours contre la levée de nos oppositions ont également été déposés auprès du Tribunal. Il y a deux démarches parallèles. (Lire ci-dessous).»

Là où la chose se complique, c'est que le référendum, lui, ne porte que sur la commune de Vallorbe: le bourg participe au projet via la construction d'une centrale électrique au Day, mais aucune éolienne n'est prévue sur son territoire. Tout au plus est-il concerné par une portion de route d'accès. En théorie, avec ou sans la Cité du fer, rien n'empêcherait dès lors les communes de Vaulion et de Premier ainsi que le promoteur VO Energies de relancer le parc. Les Conseils de Vaulion et de Premier avaient accepté le projet à une écrasante majorité en avril 2015. Et aucun référendum n'y a été déposé. «Ce parc, on le fera,

lance Etienne Candaux, syndic de Premier. On préfère le faire avec Vallorbe, c'est un projet collectif. Mais on a déjà investi de l'argent et fait toutes les études d'impact. La seule chose que parviendront à faire les opposants, c'est nous faire perdre du temps et de l'argent.» On évoque moins d'un an de procédure. Le discours est un peu plus nuancé à Vaulion. «Si la question venait à se poser, il faudrait savoir si on veut maintenir ces éoliennes à côté d'une population qui les a refusées, réfléchit le syndic, Claude Languetin. C'est une question d'éthique régionale.»

Ce qui motive les villages? D'abord, assurent-ils, le développement durable. «Le Jura peut faire sa part dans la transition énergétique», répète Etienne Candaux. Mais aussi un coup de pouce non négligeable du projet pour les finances de ces petites communes. Entre les mesures compensatoires, l'exonération de taxes et la construction de conduites ou de routes, l'apport du parc éolien aux villages se chiffre à «plusieurs centaines de milliers de francs».

L'élément sur lequel misent les opposants locaux, c'est surtout la lourdeur de la procédure. «Ils devront tout reprendre: plan d'affectation, mise à l'enquête... En cas de non à Vallorbe, le projet est mort sous sa forme juridique actuelle», table François Leresche. Reste que tout le dossier, validé par le Canton, ne sera toutefois pas à jeter. Notamment les études d'impact, qui restent valables. En clair, il s'agit seulement de modifications. «Ce serait remettre les compteurs à zéro, concède la directrice de VO Energies, Martine Favre. Mais à ce jour, on n'a pas décidé d'arrêter. Nous avons deux mois pour expliquer le potentiel de ce parc aux Vallorbiens. C'est une opportunité.» **Erwan Le Bec**



ux ont pris un bain de foule s manifestants à Lausanne

de la vallée de Joux. «Une pièce d'une très grande valeur», signale Fabien Graber, directeur de l'école. Après avoir souligné l'importance du canton de Vaud, tant par sa population que le poids de son économie, Johann Schneider-Ammann s'essaie à faire un peu d'humour: «Chers Vaudois, demain, 14 avril, est la date anniversaire de l'entrée de votre canton dans la Confédération. Le Conseil fédéral est là pour le fêter aujourd'hui, et avec deux Bernois (ndlr: lui-même et Simonetta Sommaruga)!»

Des militants arrêtés

Des membres du Collectif R, un mouvement proréfugiés, déplaient alors des banderoles sur la place. Sept d'entre eux sont interpellés par des policiers et emmenés. Le mouvement, qui

demande la suspension des accords de Dublin et l'arrêt des renvois de requérants, dénonce ces interpellations: «Ces personnes ont été arrêtées alors qu'elles exerçaient leur droit démocratique pendant une manifestation publique, proteste le député Jean-Michel Dolivo, (SolidaritéS). C'est une atteinte à la liberté d'expression.» La police relâchera les manifestants vers 15 h. Les personnes seront dénoncées pour infraction au règlement de police. La Jeunesse socialiste vaudoise (JSV), qui voulait profiter de l'occasion pour remettre au Conseil fédéral sa pétition contre le doublement des taxes d'études à l'EPFL, fait profil bas. «Nous n'avons pas pu pénétrer sur la place avec les banderoles, explique Audrey Petoud. Mais nous avons quand même pu remettre les 2400 si-

gnatures à Ueli Maurer, qui nous a promis une réponse du Conseil fédéral, c'est l'essentiel.»

Les polices cantonale et municipale avaient mobilisé pas moins de 150 agents dans plusieurs endroits de la ville. Un incident a marqué le début de la séance de travail du Conseil fédéral en début de journée. Alors que les ministres venaient de prendre place dans la salle de l'ETML, à 9 h 20, un membre du Collectif R entré grâce à sa carte de presse a harangué le Conseil fédéral et entrepris de lire une lettre au président de la Confédération. Il a été immédiatement évacué par la police. «L'individu est un journaliste qui disposait d'une accréditation, explique Jean-Christophe Sauterel, officier de presse de la police vaudoise. A aucun moment il n'a mis le Conseil fédéral en dan-

ger.» Plusieurs activistes scandaient au même moment «Stop Dublin!» dans le couloir de l'école. Eux aussi ont été emmenés par la police, ce qui porte le nombre d'interpellations de la journée à une quinzaine.

La lettre que le Collectif R tentait de remettre au gouvernement s'insurge contre la politique d'asile menée par la Suisse: «La ministre en charge du dossier s'est vantée devant le parlement de ce qu'aucun Etat européen n'a renvoyé autant de réfugiés que la Suisse l'an dernier. En plein drame des migrants, il fallait oser une aussi sordide comptabilité.»

La visite en images et en vidéo
 CF.24heures.ch

Juridique

Recours par Pierre Chiffelle

En plus du référendum, les opposants à Sur Grati ont saisi les tribunaux contre la levée de leurs oppositions par les Conseils. Trois recours ont été déposés au Tribunal cantonal. L'un d'eux est le fait d'Helvetia Nostra et de la Fondation suisse pour le paysage. Ils sont défendus par l'avocat et ancien conseiller d'Etat Pierre Chiffelle. C'est la première fois que les éoliennes vaudoises feront face à des juges depuis mars 2015. Il s'agissait alors du parc éolien de Sainte-Croix, dont le jugement très fouillé fait depuis école pour les spécialistes: bruit, impact, infrasons, faune... tout y avait été détaillé par la Cour.

Pour avoir une chance d'être entendu, les opposants à Sur Grati devront faire preuve d'une singulière originalité. «Notre argument principal, c'est l'absence d'une étude globale sur l'impact des parcs éoliens du Jura vaudois, explique Pierre Chiffelle. Le Canton s'était engagé à la produire, on l'attend toujours. Nous combattons aussi les prévisions de production de ce parc, qui ont été surestimées.» VO Energies parle de l'équivalent de 11 000 ménages, les opposants en comptent 5000. «Pour un tel impact sur le paysage, la pesée d'intérêts n'a pas été faite correctement», assure l'avocat.